Formulaire d'inscription 2019 Club BMX Beauport



PROCÉDURES - INSCRIPTION TARDIVE

Bonjour à tous,

Il nous fait plaisir de vous accepter au sein du Club de BMX Beauport pour la saison 2019.

Voici la procédure à suivre pour l'inscription :

Étape 1 : Choisir le forfait du Club dans le tableau ci-après ;

Étape 2 : Prendre sa licence de la Fédération des Sports Cyclistes (FQSC) en suivant le lien internet à

l'item C, et ce, selon le forfait choisi (régional ou compétitif sport ou compétitif expert) ;

Étape 3 : Remplir le formulaire du Club et indiquer le forfait choisi et joindre le paiement par chèque et

le retourner à l'adresse suivante :

Club BMX Beauport

900. boulevard Raymond

CP 29007

Québec (Québec) G1B 3V7

Formulaire d'inscription 2019

Club BMX Beauport



INFORMATIONS SUR LES MEMBRE	S D'UNE MÊME FAMILLE		
1 ^{er} membre		FORFAIT	Vélotrotteur
NOM			Régional
PRÉNOM			Compétitif
DATE DE NAISSANCE			
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2019	GARÇON		
ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN BMX	FILLE		
		, ,	-
2e membre		FORFAIT	Vélotrotteur
NOM			Régional
PRÉNOM			Compétitif
DATE DE NAISSANCE			
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2019	GARÇON		
Années d'expérience en BMX	FILLE		
3e membre		FORFAIT	Vélotrotteur
NOM			Régional
PRÉNOM			Compétitif
DATE DE NAISSANCE			
ÂGE AU 31 DÉCEMBRE 2019	GARÇON		
ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN BMX	FILLE		
INFORMATIONS BU DARFNT*			
INFORMATIONS DU PARENT* *pour l'émission du reçu d'impôt			
NOM			
PRÉNOM			
ADRESSE			
N° APPT			
VILLE		CODE POSTAL	
TÉL. RÉSIDENCE		TÉL. TRAVAIL	
ADRESSE COURRIEL		1	
2º ADRESSE COURRIEL			
ACCEPTATION DES CONDITIONS D'	INSCRIPTIONS		
	parentale ou tuteur de(s) l'enfant(s) mine	ur(s) apparaissant à ce f	ormulaire, déclare avoir pris
connaissance de la déclaration imprimé	e au verso,		
Signé à		ce	2019

Formulaire d'inscription 2019

Club BMX Beauport



ACTIVITÉ	SES.	ÀG	S	DÉBUT	FIN	RÉSIDENT	N-RÉSIDENT	JOUR ET HEURES
VEL05100-01	P2019	3	4	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Jeudi
Vélo trotteur filles								17h45 — 18h30
VEL05100-02	P2019	3	4	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Jeudi
Vélo trotteur garçons								17h45 — 18h30
VEL05100-03	P2019	5	6	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional filles								18h00 — 19h00
VEL05100-04	P2019	5	6	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional garçons								18h00 — 19h00
VEL05100-05	P2019	7	8	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional filles								18h00 — 19h00
VEL05100-06	P2019	7	8	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional garçons								18h00 — 19h00
VEL05100-07	P2019	9	14	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional filles								19h00 — 20h00
VEL05100-08	P2019	9	14	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional garçons								19h00 — 20h00
VEL05100-09	P2019	15	77	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional filles								19h00 — 20h00
VEL05100-10	P2019	15	77	23 juin 2019	31 août 2019	COMPLET	COMPLET	Mardi
Régional garçons								19h00 — 20h00
VEL05100-11	P2019	5	6	8 mai 2019	7 septembre 2019	210,00 \$	236,25 \$	Lundi et mercredi
Compétitif filles								18h00 — 19h00
VEL05100-12	P2019	5	6	8 mai 2019	7 septembre 2019	262,50 \$	315,00 \$	Lundi et mercredi
Compétitif garçons								18h00 — 19h00
VEL05100-13	P2019	7	8	8 mai 2019	7 septembre 2019	210,00 \$	236,25 \$	Lundi et mercredi
Compétitif filles								18h00 — 19h00
VEL05100-14	P2019	7	8	8 mai 2019	7 septembre 2019	262,50 \$	315,00 \$	Lundi et mercredi
Compétitif garçons								18h00 — 19h00
VEL05100-15	P2019	9	14	8 mai 2019	7 septembre 2019	210,00 \$	236,25 \$	Lundi et mercredi
Compétitif filles								19h00 — 20h00
VEL05100-16	P2019	9	14	8 mai 2019	7 septembre 2019	262,50 \$	315,00 \$	Lundi et mercredi
Compétitif garçons								19h00 — 20h00
VEL05100-17	P2019	15	77	8 mai 2019	7 septembre 2019	210,00\$	236,25 \$	Lundi et mercredi
Compétitif filles								19h00 — 20h00
VEL05100-18	P2019	15	77	8 mai 2019	7 septembre 2019	262,50 \$	315,00 \$	Lundi et mercredi
Compétitif garçons								19h00 — 20h00

Signature		_					
(même personne que dans la section « IDENTIFICATION DU PARENT »)							
À l'usage du Club							
Formulaire reçu par		Mode de paiement					
Date		Comptant					
Montant total reçu		Chèque					

Formulaire d'inscription 2019

Club BMX Beauport



Aucun remboursement ne sera effectué après le 1er juin 2019.

- A. Âge au 31 décembre de l'année en cours.
- B. Prix pour les résidents de la Ville de Québec. Celui entre parenthèse correspond à celui des non-résidents. Un rabais de 15,00 \$ pour un 2^e membre ou plus d'une même famille est également applicable.
- C. Il est obligatoire de se procurer une licence de la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes (FQSC). La licence doit être achetée en ligne via le site de la FQSC (http://www.fqsc.net/qeneral/achat-de-licence)
- D. Les pilotes inscrits au forfait compétitif doivent participer à au moins quatre courses sur le circuit provincial et trois courses sur le circuit régional (http://www.fgsc.net/evenements) et porter le chandail du Club. Voir le coût et les détails sur le site du club.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

IMPORTANT : Chaque membre doit obligatoirement détenir une licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC). Vous devez, à la case appropriée «club affilié» inscrire Club BMX Beauport. Prendre note qu'aucune exception ne sera faite après les dates butoirs d'inscription en ligne.

Je, soussigné(e), reconnais et comprends que :

- 1. J'accepte que la pratique du sport du vélocross (BMX) comporte des risques et des dangers de blessures. J'accepte de les assumer intégralement quelque soit leur nature.
- 2. Je renonce à toute réclamation et à toute procédure quelconque à l'encontre des personnes mentionnées précédemment pour toutes pertes, dommages ou blessures de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions ou toutes autres activités organisées par le Club BMX Beauport. Ainsi, je dégage de toute responsabilité, les dirigeants, représentants, entraîneurs et / ou bénévoles du Club BMX Beauport, de la ville de Québec, de l'Association cycliste canadienne (ACC) et de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC), de même que tous les commanditaires et organismes associés directement ou indirectement au Club BMX Beauport.
- 3. Je m'engage à respecter les règlements du Club BMX Beauport ainsi que les règles de fonctionnement du vélo- cross (BMX) publiées par la FQSC. Pour des motifs de sécurité, je m'engage à porter des pantalons longs serrés à la cheville ou courts avec équipements de protection du bas des jambes, un chandail à manches longues, des gants couvrant entièrement les doigts ainsi qu'un casque intégral (de type « full-face ») lors des entraînements et des compétitions.
- 4. Je m'engage à détenir et à maintenir en vigueur une licence du secteur vélocross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
- 5. J'accepte que le Club BMX Beauport, par l'entremise de son conseil d'administration et de ses entraîneurs, se réserve le droit d'exclure tout membre pour des motifs ayant trait à sa sécurité ou à son comportement. Je renonce à tout remboursement des frais d'inscription au Club BMX Beauport et des coûts de la licence du secteur vélo-cross (BMX) de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC).
- 6. J'autorise le Club BMX Beauport à utiliser, sans limite de temps fixe, toute photographie ou image cinématographique produite par ou pour elle et où je figure (ou figurent mon (mes) enfant(s)).

Si un des membres apparaissant à ce formulaire est mineur, la signature de l'autorité parentale (père, mère, tuteur) est requise.